

Les bureaux de Poste dans la lessiveuse !!

La Cour des Comptes, organisme composé de hauts magistrats nommés par l'Etat, veille aux bonnes dépenses de la fonction publique. Ces rapports accompagnent généralement la politique de « modernisation » des services publics. Par « modernisation », traduisons « digitalisation » et « réduction ». Dans leur collimateur, le maintien des bureaux de Poste fait office d'exemple... La réalité est tout autre pour la population qui voit disparaître leurs lieux d'échanges et de citoyenneté dans leurs communes.

Pour SUD, un service public, ce sont des humains et de la proximité

A La Cour des Comptes, on ne sait pas compter...

Dans un document du 20 mars 2019, la Cour des Comptes estime que « contrairement à une perception répandue », les suppressions d'emplois et les fermetures d'administrations n'ont pas entraîné « d'abandon généralisé » des services publics dans les zones rurales. Elle cite la gendarmerie, l'éducation et La Poste...

Certes, à La Poste, le nombre de « points de contact » ne baisse pas (17 000) et pour cause : leur nombre est prévu dans la loi ! Pour autant, des centaines de bureaux de Poste ferment chaque année, ou réduisent drastiquement leurs horaires ou jours d'ouverture. De vrais bureaux physiques, avec un agent de La Poste derrière le guichet, où l'on peut faire l'une des 400 opérations bancaires ou courrier/colis, il n'en reste que 8 500, soit la moitié. Les autres 8 500 se composent de relais Poste dans les mairies ou commerces (où les opérations possibles passent de 400 à...15), voire de simples coffres à colis...



Pour les autres services publics, la Cour des Comptes omet sciemment l'essentiel : ce qui compte, ce ne sont pas seulement les effectifs, mais la proximité qui... s'éloigne au gré des fermetures de services publics ! Elle considère même que l'Etat ne va pas assez vite pour les fermetures de trésorerie (- 5.6% en 5 ans) !

... du coup, on y raconte n'importe quoi !

Les nombreuses grèves dans les Finances Publiques, l'Education nationale, l'hospitalier ou les collectivités territoriales démontrent le contraire. Les réformes CAP 2022 et de l'Ecole des Savoirs cherchent à supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires, tout en libéralisant les offres, réduisant les accès physiques par la dématérialisation - renvoyant l'usagère-er derrière un écran - pour servir le dogme de la réduction des déficits imposés par des instances européennes non élues démocratiquement.

Mais pas de chance pour nos magistrats : quelques jours avant ce rapport, le journal des maires ruraux publiait un tableau montrant la désertification en cours. Eloquent..!

Type de service	Evolution entre 1980 et 2013
Ecole primaire	-24%
Bureaux de Poste	-36%
Trésoreries	-31%
Gendarmeries	-13%
Gares	-28%
Maternités	-48%
Hôpitaux	-4%

Touche pas à ma Poste !

Le constat est accablant, la dégradation du service public rendu dans les territoires ruraux est immense ... En particulier à La Poste qui, dans certains territoires, a restructuré sa présence en lien étroit avec les collectivités... La bonne blague !!

→ On oublie nombre de maires qui subissent la méthode peu scrupuleuse et totalement déloyale de La Poste : pour supprimer un bureau, La Poste réduit manu militari les horaires d'ouverture dans un premier temps afin de faire baisser la fréquentation...pour mieux justifier ensuite la fermeture.

Les collectivités sont démunies devant ces décisions autoritaires, souvent sans fondement et emballées d'un pseudo dialogue.

La Poste, sournoisement, organise et impose aux maires ses décisions. **Conjonction de plusieurs méthodes :**

- Réduction des horaires d'ouvertures.
- Fin de la présence du conseiller bancaire, les clients doivent aller au bureau centre.
- Réduction volontairement des approvisionnements (argent, colis, timbres...).
- BPX fermés, à de nombreuses reprises, du fait du manque de moyens de remplacement.
- Aucune rénovation réalisée dans bureau visé pour fermeture afin de laisser "pourrir" les locaux...

Beaucoup de ficelles permettent à La Poste, de réduire fallacieusement, la fréquentation d'un bureau. Elle jette au visage des maires des chiffres de baisses sur plusieurs années (4 ou 5 ans), de 20, voir 30 % ... des chiffres choc qui assomment volontairement...

Où est le lien étroit avec les collectivités ? Un pseudo dialogue, et des décisions unilatérales pour mieux servir sa stratégie de suppressions d'emplois et de casse du service public.

Il faut sauver le soldat postal...

SUD participe, avec les élu-es et citoyen-nes mobilisés, aux actions contre la fermeture des bureaux de poste. Parfois avec succès, comme à St-Joseph de Porterie et à Nantes St-Jacques, souvent pour freiner le processus, comme à St-Nazaire Villeport, Donges, St-Joachim, Batz, St-Malo de Guersac...

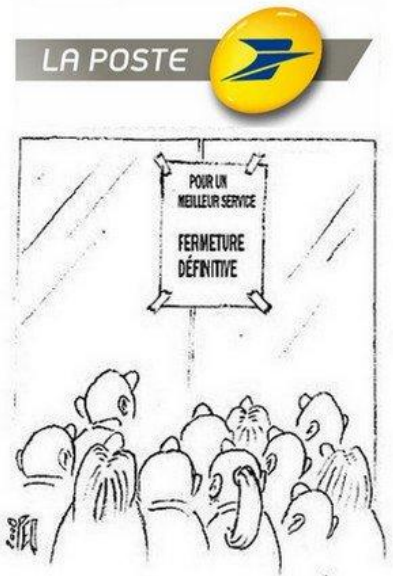
La Poste est prête à tout accepter, voire même à forcer, pour « transformer » les bureaux de poste en point relais commerçant ou municipal. La « transformation » comme le dit pudiquement La Poste, s'apparente au moins pire des cas, en un facteur-guichetier (tourné le matin, Réseau l'après-midi), ou une Maison de Service au Public (MSAP), et le plus souvent, en une fermeture du bureau définitive, « transformant » les usagers et clients en lapin de garenne courant après le bon interlocuteur pour une instance ou un virement.

Une casse postale et souvent rurale voulue pour assouvir la **volonté du PDG banquier de La Poste**, attaché à démanteler le réseau Postal pour créer un réseau d'agences bancaires classique. Histoire de mettre en avant les crédits conso, l'assurance ou la téléphonie... La politique du fric au détriment du public.

→ La défense du service public postal, à savoir l'accès le plus large à toute la population à un bureau de Poste, pour tous types d'opérations, est l'un des moteurs de SUD et nous continuerons !

→ Le service public est là pour servir et aider, pas pour ponctionner ou rejeter les gens.

Un sujet trop sérieux pour le confier à des illusionnistes !



Pour en savoir +
téléchargez une appli QR Code



Scannez et
découvrez